



Concours

Regard croisés sur l'architecture : Versailles, Bordeaux, 400 ans d'histoire



LE PROJET

Description :

Si 1623 marque l'acquisition du Château de Versailles par la couronne, 1624 fut l'année de la pose de la première pierre. A l'occasion de ces années anniversaires particulières, le Château de Versailles propose un concours d'architecture intitulé, « Regard croisés sur l'architecture : Versailles, Bordeaux, 400 ans d'histoire ».

Les classes de tout niveau sont invitées à proposer un projet d'architecture rêvée pour un espace de vie au sein de leur établissement, inspirée de l'architecture classique dont Versailles est l'emblème. Virtuelle, dessinée, en 3 dimensions, la restitution peut avoir des formes plurielles mais devra rendre compte d'éléments d'architecture classique empruntés au patrimoine bordelais et au château de Versailles.

Pour accompagner les enseignants dans cette création, plusieurs propositions sont faites :

- Masterclasse en compagnie de conservateurs du château de Versailles
- Visite et découverte du patrimoine architectural classique Bordelais
- Mise à disposition d'une boîte à question sur Versailles, le programme « Conférencier à votre écoute », avec la publication d'une vidéo réponse selon un calendrier en cours de définition.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Art visuel et patrimoine

Partenaires :

Château de Versailles
Bordeaux Patrimoine Mondial
Musée d'Aquitaine

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Elèves de cycle 1 au lycée.

Intervenant :

Conservateur du château de Versailles
Conférencier du château de Versailles

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Découvrir les lieux emblématiques de l'architecture classique bordelaise

Découvrir les métiers – Conférenciers et conservateurs

Pratiquer :

Découverte du dessin architectural
Pratique de l'écriture

Connaitre :

Architecture classique. Patrimoine mondial (Bordeaux / Versailles)

Restitutions envisagées :

Production : plans, maquettes, dessins, etc...
Note explicative du projet / Journal de bord

Etapas prévisionnelles :

- 1) Septembre 2023 : Proposition d'une visioconférence présentant plus amplement le concours et ouverture des réservations sur les masterclass
- 2) Octobre / Janvier 2024 :
Masterclass conservateur (Les codes de l'architecture classique / Qu'est ce qu'une architecture rêvée – témoignages du XVIIIème/ Architecture et quotidien, les multiples transformations d'un palais)
Conférenciers à votre écoute. (Programme à venir)
- 3) 15 mars 2024 : Rendu des œuvres
- 4) Fin Mars 2024 : Jury et publication des résultats.
- 5) Avril / mai 2024 :
 - Journée événementielle avec propositions médiations dédiées : Accueil des classes lauréates au Château de Versailles et rencontre avec les conservateurs
 - Restitution des productions dans un ouvrage numérique dédié.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Financement des masterclass via le pass culture

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Programme « conférencier à votre écoute »
Visites dédiées et événementielle du château pour les lauréats
Lot du concours

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement de l'aménagement, les transports vers les lieux culturels et les frais d'hébergement.

Jauge maximale : aucune jauge.

Pour en savoir plus : <https://www.chateauversailles.fr/ressources-pedagogiques/chateaux-versailles-trianon/architecture/les-400-ans-chateau-versailles#versailles-3d>

Contact : Pour la DAAC : Patrick Bosc, Conseiller académique Arts et Culture patrick.bosc@ac-bordeaux.fr
professeur relais (24) : nathalie-aude.chevalier@ac-bordeaux.fr ; professeur relais (33) : sophie.coadic@ac-bordeaux.fr ;
professeur relais (40) : stephanie.coudert@ac-bordeaux.fr ; professeur relais (47) : beatrice.fara@ac-bordeaux.fr